

Nouveau cette année,
inscrivez-vous en
ligne sur HelloAsso

VIDE GRENIERS DES BALADINS DE L'ODON

DIMANCHE 5 MAI 2024 A VERSON

MODALITES D'INSCRIPTION



Lien inscription en ligne

Avant le 2 mai 2024, adresser à Baladins de l'Odon aux Ateliers de l'Odon – 2 rue d'Eterville 14790 Verson (à côté de l'église) :

- Le bulletin d'inscription ci-contre dûment complété
- Un chèque d'un montant de **3,20 €** par mètre (6,40 € pour les professionnels), à l'ordre des Baladins de l'Odon
- Arrivée à partir de 6h par la rue des 4 Vents



Votre pré-inscription est validée à réception de votre bulletin accompagné de votre règlement. L'envoi d'un email ne suffit pas.

Après le 2 mai 2024,

- En fonction des places disponibles, le bulletin d'inscription sera à remettre le 5 mai à l'entrée des exposants à partir de 7h au tarif de 4 € le mètre linéaire
- Sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité

Pour toute question, adressez-nous un message à : asso.theatre@lesbaladinsdelodon.fr

Association de théâtre *Les Baladins de l'Odon*, Espace Senghor rue de Hambühren à Verson (14790)

Bulletin d'inscription Vide greniers des Baladins de l'Odon à Verson

Dimanche 5 mai 2024- Rue Coubertin et rue Larose

Je soussigné(e)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____



Important pour communiquer avec vous

Titulaire de la pièce d'identité N° _____

Délivrée le ____ / ____ / ____ par _____

Carte nationale d'identité Passeport Permis de Conduire Autre, précisez : _____

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)
- avoir pris connaissance et accepté le règlement du vide greniers disponible sur place ou à l'adresse : <http://www.lesbaladinsdelodon.fr>

Fait à _____

le ____ / ____ / ____

Signature : _____

MA RESERVATION

Nombre de véhicules sur l'emplacement

Voiture(s) _____ x 5m = _____

Remorque(s) _____ x 3m = _____

Utilitaires(s) _____ x 6m = _____

Mètres supplémentaires _____

SOIT UN TOTAL DE _____ mètres



Je vous joins donc un règlement de _____ €



**Ne pas agraffer
votre chèque**

pour un emplacement d'une longueur de _____ mètres linéaires.

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation.

Pour les sociétés et associations prendre contact avec les Baladins : asso.theatre@lesbaladinsdelodon.fr

- Nota Bene :
- Le placement se fait le jour même, les personnes voulant être installées au même endroit doivent arriver ensemble.
 - Il ne sera procédé à aucun remboursement sauf dans les conditions précisées dans le règlement intérieur.